

Lettre de Marie Thérèse LAGRANGE du 21 juillet 1940
à Henri LAGRANGE (son mari)
65, rue Saint-Chéron – Chartres (Eure et Loir)

21 juillet 40
 Mon cher papa
 C'est une requête que je t'adresse aujourd'hui nous nous occupons très sérieusement de pouvoir enfin rentrer mais ça ne paraît pas si facile il faut l'autorisation des autorités allemandes. Georges me charge de te demander s'il te serait possible de faire cette démarche auprès des autorités compétentes et me l'envoyer cela avancerait peut-être nos affaires. Si nous pouvions partir avant ce serait

tant mieux - en tout cas il vaut mieux prendre toutes précautions - si tu avais quelques difficultés par Georges ou Joseph tu pourrais peut-être un appui. Le temps nous paraît maintenant bien long. Et toi aussi tu dois bien t'ennuyer. Tu vas trouver de l'occupation si ce n'est pas chez nous il y en aura chez d'autres. mais la séparation est toujours là - elle se prépare à aller à la messe. c'est le plaisir de se mettre en société et aussi faire plaisir à une personne qui nous a fort aimés. A bientôt nous t'embrassons

Madame Lagrange, Lucie Lagrange,
 Georges Chédvillat, Béatrice Bonadette
 Elisabeth, Madame Martin
 Madame Blanchet, Julien, Josette,
 Mademoiselle Gergette Chédvillat
 Mme Blanchet née le 24 janvier 1910 à Paris
 Julien né le 16 novembre 1928 à Rambouillet
 Josette née le 19 janvier 1933 à id. 51
 Chédvillat Gergette née le 13 avril 1936 à
 Charles
 Tu établiras une liste et pour
 ici qui veulent un signe, c'est pour
 moi que je te joins ce papier
 Amour de bons baisers
 Ta maman

Dans cette lettre (sans enveloppe) Marie-Thérèse Lagrange sollicite seulement son mari pour qu'il fasse des démarches auprès des autorités militaires allemandes de Chartres, avec l'appui éventuel de ses frères, Georges qui est **directeur de l'hôpital** ou de son frère Joseph, **agriculteur ayant des responsabilités représentatives de sa profession**, afin d'obtenir pour les 11 membres de la famille réfugiés à Vodable l'autorisation de revenir dans leurs foyers plus rapidement que dans les bureaux de la Wehrmacht d'Issoire ...

21 juillet 40

Mon cher Papa

C'est une requête que je t'adresse aujourd'hui. Nous nous occupons très sérieusement de pouvoir enfin rentrer, mais ça ne paraît pas si facile ; il faut l'autorisation des autorités allemandes. Georges me charge de te demander s'il te serait possible de faire cette démarche auprès des autorités compétentes et de me l'envoyer, cela avancerait peut-être nos affaires. Si nous pouvions partir avant ce serait tant mieux. En tout cas, il vaut mieux prendre toutes précautions. Si tu avais quelques difficultés, par Georges ou Joseph tu aurais peut-être un appui. Le temps nous paraît maintenant bien long et toi aussi tu dois bien t'ennuyer. Tu vas trouver de l'occupation ; si ce n'est pas chez nous, il y en aura chez d'autres, mais la séparation est toujours là.

Lulu se prépare à aller à la messe, c'est le plaisir de se mettre en toilette et aussi faire plaisir à une personne qui nous a fort obligé.

A bientôt, nous t'embrassons tous.

M Th.

Sur une feuille séparée :

Madame Lagrange, Lucy Lagrange,
Georges Chédeville, Lucienne, Bernadette, Elisabeth, Madame
Martin (1).

Madame Blanchet, Julien, Josette.

Mademoiselle Georgette Chédeville

Mme Blanchet, née le 24 janvier 1910 à Paris XIV^e

Julien né le 16 novembre 1928 à Rambouillet

Josette née le 19 janvier 1933 à Rambouillet

Georgette Chédeville née le 13 avril 1886 à Chartres

Tu établiras une liste de tous ici qui voulons rentrer, c'est pour mémoire que je te joins ce papier.

Encore de bons baisers.

Ta Maman.

(1) Berthe Martin (née Néel) (1874/1956), veuve de Louis Martin (1872/1932), mère de Lucienne Chédeville.

Cette page est une annexe à :

[L'exode de Julienne Bibert](#)

Faisant partie du :

[Site personnel de François-Xavier Bibert](#)